

L'hon. M. MOTHERWELL: Quant aux opinions politiques du personnage en question, je doit dire que nous avons assez à faire à rechercher quelles sont ses capacités et le reste, sans nous occuper de cela. Je n'ai pas la moindre idée de ce que peuvent être ses opinions politiques.

M. HANSON: J'ai mentionné cela, simplement parce que je ne voulais pas qu'on se figurât que je plaçais en sa faveur à titre de partisan. J'ignore complètement quelles sont ses opinions.

M. SUTHERLAND: Comment se fait-il que ces fonctionnaires soient nommés par la Commission du Service civil? Sont-ils nommés à titre provisoire?

Pourquoi ne figurent-ils pas au chapitre du personnel administratif?

L'hon. M. MOTHERWELL: Le chapitre du personnel administratif ne comprend que les fonctionnaires qui sont à Ottawa.

M. SUTHERLAND: Le ministre veut-il dire au comité quel est le nombre de fonctionnaires employés dans le service dont il est question? Je remarque qu'en 1920-21, le crédit était de \$140,000 inférieur à celui que le ministre demande aujourd'hui. C'est une augmentation considérable, quand on songe au travail qui se fait. Autant que j'ai pu observer, je n'ai vu que peu de résultats de ce travail. Parlant des efforts faits pour atténuer les ravages causés par la pyrale du maïs, le ministre a dit qu'il n'y avait plus rien à craindre du moment que le maïs était dans le silo. Mais les cultivateurs ne peuvent-ils pas mettre leur maïs dans le silo sans payer pour cela des fonctionnaires de l'Etat? Le ministre veut-il nous dire combien on paiera de fonctionnaires sur ce crédit?

L'hon. M. MOTHERWELL: Environ quarante.

M. SUTHERLAND: S'il y a quarante fonctionnaires assignés à l'application de la loi, à quoi sert le reste du crédit? On devrait nous donner le détail. Cela faciliterait l'adoption de l'article et éviterait beaucoup de discussion.

L'hon. M. MOTHERWELL: A part le crédit pour les bestiaux, la majeure partie du budget de l'Agriculture a un but instructif: propager dans tout le pays des renseignements. Par exemple, dans cet article-ci, il s'agit de renseignements relatifs aux insectes et aux champignons. Il n'y a qu'une seule façon de propager ces renseignements, à part les bulletins, c'est par l'entremise d'agents des deux sexes, ce qui explique la somme assez considérable réservée pour les appointements. C'est ainsi qu'on fournit des renseignements dans

[M. Hanson.]

tout le pays. Nous avons environ quarante ou cinquante inspecteurs. Ces renseignements ne peuvent pas être donnés par radiophone ou par téléphone à longue distance; il faut les donner de vive voix et aussi au moyen de publications. Je ne sache pas qu'on puisse procéder autrement.

M. GOULD: Pour en revenir à la question de la rouille, les renseignements que le ministre a donnés au comité m'ont vivement intéressés, de même que ses remarques concernant la manière dont les spores peuvent être emportés en sens contraire du vent. Pendant que le ministre parlait je me suis souvenu d'une brochure publiée par l'état du Dakota-Sud et traitant de la rouille du blé. La brochure donnait les détails d'une expérience poursuivie par l'état dans un township désigné. On prétend, je crois, que l'épine-vinette est l'agent indirect sinon la cause directe de la propagation de la rouille. Au début de l'expérience, on a détruit toutes les épines-vinettes dans la région choisie, puis on a semé du blé. Dans un autre township où l'épine-vinette existait, on a aussi semé du blé, mais sans détruire l'épine-vinette. Les résultats ont été que dans la région choisie, celle où l'épine-vinette avait été détruite, le rendement a été de \$12,000 plus élevé que dans celle où ces plantes n'avaient pas été détruites. J'ignore si l'épine-vinette est, scientifiquement parlant, indigène de notre région de l'ouest et je me demande en outre, si le ministère a pu vérifier que la rouille vient bien de cet arbuste ou si elle est transportée par le vent des états du sud où l'épine-vinette existe.

L'hon. M. MOTHERWELL: On ne croit pas que l'épine-vinette soit la véritable source de la rouille, bien qu'il n'existe aucun doute qu'on trouve bien plus de rouille dans le voisinage immédiat de cette plante. Elle agit comme hôte entre les deux stades de développement de la rouille, et le résultat est qu'il y a plus de rouille dans les régions où ces plantes se trouvent. La découverte touchant l'épine-vinette a été faite en Europe il y a plus d'un siècle; la France et d'autres pays d'Europe étaient au courant des faits depuis très longtemps. Ils savaient que cela se produisait ainsi, mais on n'avait pas été au fond des choses. En conséquence, on commença par détruire l'épine-vinette croyant que, d'une manière ou d'une autre, elle causait la maladie de la rouille. Bien que cette théorie ait été confirmée plus tard, on croit maintenant que l'épine-vinette n'est qu'une assez faible source de contagion. Je sais que dans les provinces de l'ouest, le Manitoba comme l'ouest de l'Ontario, les collègues agricoles ont donné instruc-